

Division des services symphoniques de la FAM – bureau canadien

ACTION POLITIQUE!

L'élection fédérale est une merveilleuse occasion de faire entendre nos voix. Notre industrie a été sous-alimentée pendant des années. Récemment, le ministère du Patrimoine canadien a promis d'augmenter de 342 millions de dollars l'ensemble du financement offert aux divers secteurs et programmes des arts en tranches progressives étalées sur trois ans. La part du lion de ce financement sera affectée au Conseil des Arts du Canada, à qui le Parlement a promis une augmentation totale de trois ans au montant de 306,5 millions de dollars. Cette augmentation a été réalisée avec l'appui de tous les partis. Dans le cas où un gouvernement libéral est formé, ce financement ira de l'avant. Si un autre parti forme le gouvernement, le programme prendra au moins quelques pas de recul.

Nous vous prions de prendre le temps de communiquer avec tous les candidats de votre circonscription. Demandez-leur d'appuyer cette augmentation essentielle du financement. Rappelez-leur que leur parti a appuyé l'augmentation. Les rencontres personnelles donnent lieu aux impressions les plus durables, mais au moins prenez le temps de faire un appel et/ou d'écrire. Passez le mot à votre famille, à vos amis et à vos élèves. Cela ne vous demandera pas énormément de temps ou d'effort, mais s'avérera remarquable.

DROITS CONNEXES - DE L'ARGENT DANS VOS POCHEs

Le bureau canadien de la FAM recueille des données sur les enregistrements sonores des prestations d'orchestres. Nous avons besoin d'une personne de chaque orchestre pour retracer et copier les contrats relatifs à tous les enregistrements sonores. Ces données sont comparées, entre autres, à la liste de paye de la SRC et à la rémunération des musiciens pour des enregistrements à l'antenne. On demandera aux musiciens visés de remplir un formulaire autorisant la FAM à percevoir et à distribuer les sommes en leur nom. Il importe que nous ayons des renseignements exacts au sujet des musiciens ayant participé à chaque enregistrement sonore.

Pour plus de renseignements visitez le site Web des droits connexes des musiciens à www.mnrr.ca. Vous pouvez télécharger les formulaires d'autorisation afin de les signer et nous les poster. Une fois inscrit, vous pouvez mettre à jour la liste des enregistrements sonores auxquels vous avez participé, en direct en tout temps.

Mark Tetreault

Services symphoniques – FAM Canada

ssdmark@yahoo.ca

(416) 902-9001 téléphone

(416) 391-5165 télécopieur